

The Project Gutenberg Etext in French of La Duchesse de Palliano
by Stendhal [1 of 170 pseudonyms used by Marie-Henri Beyle]

#6 in our series by Stendhal [These are our first French Etexts
please tell us how we can improve our French Etext. . .gently--
I know we have a ways to go.]

This is file 8plno07.txt

The 8 means this version is in 8 bit ASCII and includes accents.
The 7 bit version without accents will be called 7plno07.txt

The 07's mean this is the 7th edition. . .we usually do not post
any editions until the 10th, but we need more help this time, so
we are starting earlier.

We are still working on new filenameing techniques--
suggestions are encouraged.

Copyright laws are changing all over the world, be sure to check
the copyright laws for your country before posting these files!!

Please take a look at the important information in this header.
We encourage you to keep this file on your own disk, keeping an
electronic path open for the next readers. Do not remove this.

Welcome To The World of Free Plain Vanilla Electronic Texts

Etexts Readable By Both Humans and By Computers, Since 1971

These Etexts Prepared By Hundreds of Volunteers and Donations

Information on contacting Project Gutenberg to get Etexts, and
further information is included below. We need your donations.

La Duchesse de Palliano

by Stendhal [1 of 170 pseudonyms used by Marie-Henri Beyle]

February, 1997 [Etext #803]

The Project Gutenberg Etext in French of La Duchesse de Palliano
Project Gutenberg's Etext of Stendhal's Les Cenci, [En Fraicais]
*****This file should be named 8plno07.txt or 8plno07.zip*****

Corrected EDITIONS of our etexts get a new NUMBER, 8plno11.txt.
VERSIONS based on separate sources get new LETTER, 8plno07a.txt.

This Etext was created by Tokuya Matsumoto<toqyam@os.rim.or.jp>
[My apology if I have not presented it properly. Michael Hart]

We are now trying to release all our books one month in advance of the official release dates, for time for better editing.

Please note: neither this list nor its contents are final till midnight of the last day of the month of any such announcement. The official release date of all Project Gutenberg Etexts is at Midnight, Central Time, of the last day of the stated month. A preliminary version may often be posted for suggestion, comment and editing by those who wish to do so. To be sure you have an up to date first edition [xxxxx10x.xxx] please check file sizes in the first week of the next month. Since our ftp program has a bug in it that scrambles the date [tried to fix and failed] a look at the file size will have to do, but we will try to see a new copy has at least one byte more or less.

Information about Project Gutenberg (one page)

We produce about two million dollars for each hour we work. The fifty hours is one conservative estimate for how long it we take to get any etext selected, entered, proofread, edited, copyright searched and analyzed, the copyright letters written, etc. This projected audience is one hundred million readers. If our value per text is nominally estimated at one dollar then we produce \$2 million dollars per hour this year as we release thirty-two text files per month: or 400 more Etexts in 1996 for a total of 800. If these reach just 10% of the computerized population, then the total should reach 80 billion Etexts. We will try add 800 more, during 1997, but it will take all the effort we can manage to do the doubling of our library again this year, what with the other massive requirements it is going to take to get incorporated and establish something that will have some permanence.

The Goal of Project Gutenberg is to Give Away One Trillion Etext Files by the December 31, 2001. [10,000 x 100,000,000=Trillion] This is ten thousand titles each to one hundred million readers, which is only 10% of the present number of computer users. 2001 should have at least twice as many computer users as that, so it will require us reaching less than 5% of the users in 2001.

We need your donations more than ever!

All donations should be made to "Project Gutenberg"

For these and other matters, please mail to:

Project Gutenberg
P. O. Box 2782
Champaign, IL 61825

When all other email fails try our Executive Director:
Michael S. Hart <hart@pobox.com>

We would prefer to send you this information by email
(Internet, Bitnet, Compuserve, ATTMAIL or MCI mail).

If you have an FTP program (or emulator), please
FTP directly to the Project Gutenberg archives:
[Mac users, do NOT point and click. . .type]

```
ftp uiarchive.cso.uiuc.edu
login: anonymous
password: your@login
cd etext/etext90 through /etext97
or cd etext/articles [get suggest gut for more information]
dir [to see files]
get or mget [to get files. . .set bin for zip files]
GET INDEX?00.GUT
for a list of books
and
GET NEW GUT for general information
and
MGET GUT* for newsletters.
```

Information prepared by the Project Gutenberg legal advisor
(Three Pages)

START**THE SMALL PRINT!**FOR PUBLIC DOMAIN ETEXTS**START

Why is this "Small Print!" statement here? You know: lawyers.
They tell us you might sue us if there is something wrong with
your copy of this etext, even if you got it for free from
someone other than us, and even if what's wrong is not our
fault. So, among other things, this "Small Print!" statement
disclaims most of our liability to you. It also tells you how
you can distribute copies of this etext if you want to.

BEFORE! YOU USE OR READ THIS ETEXT

By using or reading any part of this PROJECT GUTENBERG-tm
etext, you indicate that you understand, agree to and accept
this "Small Print!" statement. If you do not, you can receive
a refund of the money (if any) you paid for this etext by
sending a request within 30 days of receiving it to the person
you got it from. If you received this etext on a physical
medium (such as a disk), you must return it with your request.

ABOUT PROJECT GUTENBERG-TM ETEXTS

This PROJECT GUTENBERG-tm etext, like most PROJECT GUTENBERG-tm etexts, is a "public domain" work distributed by Professor Michael S. Hart through the Project Gutenberg (the "Project"). Among other things, this means that no one owns a United States copyright on or for this work, so the Project (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth below, apply if you wish to copy and distribute this etext under the Project's "PROJECT GUTENBERG" trademark.

To create these etexts, the Project expends considerable efforts to identify, transcribe and proofread public domain works. Despite these efforts, the Project's etexts and any medium they may be on may contain "Defects". Among other things, Defects may take the form of incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other etext medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

LIMITED WARRANTY; DISCLAIMER OF DAMAGES

But for the "Right of Replacement or Refund" described below, [1] the Project (and any other party you may receive this etext from as a PROJECT GUTENBERG-tm etext) disclaims all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees, and [2] YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE OR UNDER STRICT LIABILITY, OR FOR BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES, EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

If you discover a Defect in this etext within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending an explanatory note within that time to the person you received it from. If you received it on a physical medium, you must return it with your note, and such person may choose to alternatively give you a replacement copy. If you received it electronically, such person may choose to alternatively give you a second opportunity to receive it electronically.

THIS ETEXT IS OTHERWISE PROVIDED TO YOU "AS-IS". NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, ARE MADE TO YOU AS TO THE ETEXT OR ANY MEDIUM IT MAY BE ON, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Some states do not allow disclaimers of implied warranties or the exclusion or limitation of consequential damages, so the above disclaimers and exclusions may not apply to you, and you may have other legal rights.

INDEMNITY

You will indemnify and hold the Project, its directors, officers, members and agents harmless from all liability, cost and expense, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following that you do or cause:
[1] distribution of this etext, [2] alteration, modification, or addition to the etext, or [3] any Defect.

DISTRIBUTION UNDER "PROJECT GUTENBERG-tm"

You may distribute copies of this etext electronically, or by disk, book or any other medium if you either delete this "Small Print!" and all other references to Project Gutenberg, or:

[1] Only give exact copies of it. Among other things, this requires that you do not remove, alter or modify the etext or this "small print!" statement. You may however, if you wish, distribute this etext in machine readable binary, compressed, mark-up, or proprietary form, including any form resulting from conversion by word processing or hypertext software, but only so long as
EITHER:

[*] The etext, when displayed, is clearly readable, and does *not* contain characters other than those intended by the author of the work, although tilde (~), asterisk (*) and underline (_) characters may be used to convey punctuation intended by the author, and additional characters may be used to indicate hypertext links; OR

[*] The etext may be readily converted by the reader at no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent form by the program that displays the etext (as is the case, for instance, with most word processors);
OR

[*] You provide, or agree to also provide on request at no additional cost, fee or expense, a copy of the etext in its original plain ASCII form (or in EBCDIC or other equivalent proprietary form).

[2] Honor the etext refund and replacement provisions of this "Small Print!" statement.

[3] Pay a trademark license fee to the Project of 20% of the net profits you derive calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. If you don't derive profits, no royalty is due. Royalties are payable to "Project Gutenberg Association within the 60 days following each date you prepare (or were legally required to prepare) your annual (or equivalent periodic) tax return.

WHAT IF YOU *WANT* TO SEND MONEY EVEN IF YOU DON'T HAVE TO?

The Project gratefully accepts contributions in money, time, scanning machines, OCR software, public domain etexts, royalty free copyright licenses, and every other sort of contribution you can think of. Money should be paid to "Project Gutenberg Association".

*END*THE SMALL PRINT! FOR PUBLIC DOMAIN ETEXTS*Ver.04.29.93*END*

LA DUCHESSE DE PALLIANO

by Stendhal [1 of 170 pseudonyms used by Marie-Henri Beyle]

Palerme, le 22 juillet 1838.

Je ne suis point naturaliste, je ne sais le grec que fort médiocrement; mon principal but, en venant voyager en Sicile, n'a pas été d'observer les phénomènes de l'Etna, ni de jeter quelque clarté, pour moi ou pour les autres, sur tout ce que les vieux auteurs grecs ont dit de la Sicile. Je cherchais d'abord le plaisir des yeux, qui est grand en ce pays singulier. Les passions voraces. C'est bien des Siciliens que l'on peut dire que le mot impossible n'existe pas pour eux, dès qu'ils sont enflammés par l'amour ou la haine, et la haine, en ce beau pays, ne provient jamais d'un intérêt d'argent.

L'on trouvait en Italie aux seizième et dix-septième siècles. De nos jours, cette belle passion est morte, tout fait morte,

Je sais bien que l'on peut dire que, dès l'époque de Charles Quint (1530), Naples, Florence, et même Rome, imitent un peu les mœurs espagnoles; mais ces habitudes sociales si nobles n'étaient-elles pas fondées sur le respect infini que tout homme digne de ce nom doit avoir pour les mouvements de son âme? Bien loin d'exclure l'énergie, elles l'exagèrent, tandis que la première maxime des faits qui imitaient le duc de Richelieu, vers 1760, était de ne sembler mus de rien. La maxime des dandies anglais, que l'on copie maintenant à Naples de préférence aux faits français, n'est-elle pas de sembler ennuyé de tout, supérieur à tout?

Ainsi la passion italienne ne se trouve plus, depuis un siècle, dans la bonne compagnie de ce pays-là.

Pour me faire quelque idée de cette passion italienne, dont nos romanciers parlent avec tant d'assurances, j'ai été obligé d'interroger l'histoire; et encore la grande histoire faite par des gens talentés, et souvent trop majestueuse, ne dit presque rien de ces détails. Elle ne daigne tenir note des folies qu'autant qu'elles sont faites par des rois ou des princes. J'ai eu recours à l'histoire particulière de chaque ville; mais j'ai été effrayé par l'abondance des matériaux. Telle petite ville vous présente fièrement son histoire en trois ou quatre volumes imprimés, et sept ou huit volumes moments les plus intéressants, remplis de faits de parler en usage dans le pays, mais intelligibles vingt lieues plus loin. Car dans toute cette belle Italie où l'amour a semé tant de événements tragiques, trois villes seulement, Florence,

Ce qu'on appelle la passion italienne, c'est-à-dire, la passion qui cherche à se satisfaire, et non pas à donner au voisin une idée magnifique de notre individu, commence la renaissance de la société, au douzième siècle, et se teint du moins dans la bonne compagnie vers l'an 1734. A cette époque, les Bourbons viennent régner à Naples dans la personne de don Carlos, fils d'une Farnèse, mariée, en secondes noces, Philippe V, ce triste petit-fils de Louis XIV, si intrigué au milieu des boulets, si ennuyé, et si passionné pour la musique. On sait que pendant vingt-quatre ans le sublime castrat Farinelli lui chanta tous les jours trois airs favoris, toujours les mêmes.

Un esprit philosophique peut trouver curieux les détails d'une passion sentie à Rome ou à Naples, mais j'avouerai que pas convenus que les passions varient toutes les fois qu'on s'avance de cent lieues vers le Nord? L'amour est-il le même à Marseille et à Paris? Tout au plus peut-on dire que les pays soumis depuis longtemps au même genre de gouvernement offrent dans les habitudes sociales une sorte de ressemblance extérieure.

Les paysages, comme les passions, comme la musique, changent aussi dès qu'on s'avance de trois ou quatre degrés vers le Nord. Un paysage napolitain paraît absurde à Venise, si l'on n'y a pas convenu, même en Italie, d'admirer la belle nature de Naples. À Paris, nous faisons mieux, nous croyons que l'aspect des forêts et des plaines cultivées est absolument le même à Naples et à Venise, et nous voudrions que le Canaletto, par exemple, eût absolument la même couleur que Salvador Rosa.

Le comble du ridicule, n'est-ce pas une dame anglaise douée de toutes les perfections de son siècle, mais regardée comme hors d'état de peindre la haine et l'amour, même dans cette langue: madame Anne Radcliffe donnant des noms italiens et de grandes passions aux personnages de son célèbre roman: le Confessionnal des Pénitents noirs?

Je ne chercherai point à donner des grâces à la simplicité, à la rudesse quelquefois choquantes du récit trop véridique que je soumets à l'indulgence du lecteur; par exemple, je traduis exactement la réponse de la duchesse de Palliano à la déclaration d'amour de son cousin Marcel Capece. Cette monographie d'une famille se trouve, je ne sais pourquoi, à la fin du second volume d'une histoire manuscrite de Palerme, sur laquelle je ne puis donner aucun détail.

littéraire me dit que peut-être il ne m'est pas tout impossible d'augmenter l'intérêt de plusieurs situations en développant davantage, c'est-à-dire en devinant et racontant au lecteur, avec détails, ce que sentaient les personnages. Mais moi, jeune Français, n'au nord de Paris, suis-je bien sûr de deviner ce qu'y prouvaient ces dames italiennes de l'an 1559? Je puis tout au plus espérer de deviner ce qui peut paraître éloquent et piquant aux lecteurs français de 1838.

fort peu de conversations dans les récits suivants. C'est un désavantage pour cette traduction, accoutumés que nous sommes aux longues conversations de nos personnages de roman; pour eux, une conversation est une bataille. L'histoire pour laquelle je réclame toute l'indulgence du lecteur montre une particularité singulière introduite par les Espagnols dans les mœurs d'Italie. Je ne suis point sorti du rôle de traducteur. Le calque fidèle des faits de sentir du seizième siècle, et même des faits de raconter de l'historien, qui, suivant toute apparence, était un gentilhomme appartenant à la malheureuse duchesse de Palliano, fait, selon moi, le principal mérite de cette histoire tragique, si toutefois mérite il y a.

L'étiquette espagnole la plus servile régnait à la cour du duc de Palliano. Remarquez que chaque cardinal, que chaque prince romain avait une cour semblable, et vous pourrez vous faire une idée du spectacle que présentait, en 1559, la civilisation de la ville de Rome. N'oubliez pas que c'était le temps où le roi Philippe II, ayant besoin pour une de ses intrigues du suffrage de deux cardinaux, donnait chacun d'eux deux cent mille livres de rente en bénéfices ecclésiastiques. Rome, quoique sans armée redoutable, était la capitale du monde. Paris, en 1559, était une ville de barbares assez gentils.

TRADUCTION EXACTE D'UN VIEUX Récit CRIT VERS 1566

Jean-Pierre Carafa, quoique issu d'une des plus nobles familles du royaume de Naples, eut des faits d'agir pres, rudes, violentes et dignes tout fait d'un gardeur de troupeaux. Il prit l'habit long (la soutane) et s'en alla jeune à Rome, où il fut aidé par la faveur de son cousin Olivier Carafa, cardinal et archevêque de Naples. Alexandre VI, ce grand homme qui savait tout et pouvait tout, le fit son cameriere (peu près ce que nous appellerions, dans nos mœurs, un officier d'ordonnance). Jules II le nomma archevêque de Chieti; le pape Paul le fit cardinal, et enfin, le 23 de mai 1555, après des brigues et des disputes terribles parmi les cardinaux enfermés au conclave, il fut élu pape sous le nom de Paul IV; il avait alors soixante-dix-huit ans. Ceux mêmes qui venaient de l'appeler au trône de saint Pierre firent bien tén en pensant à la dureté et à la pitié farouche, inexorable, du maître qu'ils venaient de se donner.

La nouvelle de cette nomination inattendue fit révolution Naples et Palerme. En peu de jours Rome vit arriver un grand nombre de membres de l'illustre famille Carafa. Tous furent placés; mais comme il est naturel, le pape distingua particulièrement ses trois neveux, fils du comte de Montorio, son frère.

Don Juan, l'aîné, marié, fut fait duc de Palliano. Ce duché, enlevé Marc-Antoine Colonna, auquel il appartenait, comprenait un grand nombre de villages et de petites villes. Don Carlos, le second des neveux de Sa Sainteté, était chevalier de Malte et avait fait la guerre; il fut créé cardinal, légat de Bologne et premier ministre. C'était un homme plein de résolution; fidèle aux traditions de sa famille, il osa haïr le roi le plus puissant du monde (Philippe II, roi d'Espagne et des Indes), et lui donna des preuves de sa haine. Quant au troisième neveu du nouveau pape, don Antonio Carafa, comme il était marié, le pape le fit marquis de Montebello. Enfin, il entreprit de donner pour femme François, Dauphin de France et fils du roi Henri II, une fille que son frère avait eue d'un second mariage; Paul IV prétendait lui assigner pour dot le royaume de Naples, qu'on aurait enlevé Philippe II, roi d'Espagne. La famille Carafa haïssait ce roi puissant, lequel, aidé des fautes de cette famille, parvint à l'exterminer, comme vous le verrez.

Depuis qu'il était monté sur le trône de saint Pierre, le plus puissant du monde, et qui, cette époque, clipsait même l'illustre monarque des Espagnes, Paul IV, ainsi qu'on l'a vu chez la plupart de ses successeurs, donnait l'exemple de toutes les vertus. Ce fut un grand pape et un grand saint; il s'appliquait à réformer les abus dans l'Eglise et éloigner par ce moyen le concile général, qu'on demandait de toutes parts à la cour de Rome, et qu'une sage politique ne permettait pas d'accorder.

Suivant l'usage de ce temps trop oublié du nôtre, et qui ne permettait pas à un souverain d'avoir confiance en des gens qui pouvaient avoir un autre intérêt que le sien, les Etats de Sa Sainteté étaient gouvernés despotiquement par ses trois neveux. Le cardinal était premier ministre et disposait des volontés de son oncle; le duc de Palliano avait choisi ses personnes qui lui convenaient. Bientôt ces jeunes gens commirent les plus grands excès; ils commencèrent par s'approprier les biens des familles contraires à leur gouvernement. Les peuples ne savaient à qui avoir recours pour obtenir justice. Non seulement ils devaient craindre pour leurs biens, mais, chose horrible à dire dans la patrie de la chaste Lucrèce, l'honneur de leurs femmes et de leurs filles n'était pas en sûreté. Le duc de Palliano et ses frères enlevaient les plus belles femmes; il suffisait d'avoir le malheur de leur plaire. On les vit, avec stupeur, n'avoir aucun avis, inspiré tout ce qui approchait du pape: ils étaient insolents même envers les ambassadeurs.

Le duc avait pour épouse, avant la grandeur de son oncle, Violante de Cardone, d'une famille originaire d'Espagne, et qui, Naples, appartenait à la première noblesse.

Elle comptait dans le Seggio di Nido.

Violante, célèbre par sa rare beauté et par les grâces qu'elle savait se donner quand elle cherchait à plaire, l'était encore davantage par son orgueil insensé. Mais il faut être juste, il est très difficile d'avoir un génie plus élevé, ce qu'elle montra une grâce infinie l'admirable Orlando de messer Arioste, la plupart des sonnets du divin Pétrarque, les contes du Pecorone, etc. Mais elle était encore plus séduisante quand elle daignait entretenir sa compagnie des idées singulières que lui suggérait son esprit.

Elle eut un fils qui fut appelé le duc de Cavi. Son frère, D. Ferrand, comte d'Aliffe, vint à Rome, attiré par la haute fortune de ses beaux-frères.

Le duc de Palliano tenait une cour splendide; les jeunes gens des premières familles de Naples briguaient l'honneur d'en faire partie. Parmi ceux qui lui étaient le plus chers, Rome distingua, par son admiration, Marcel Capece (du

La duchesse avait pour favorite Diane Brancaccio, âgée alors de trente ans, proche parente de la marquise de ses secrets. Mais ces secrets n'avaient rapport qu'à la politique; la duchesse faisait naître des passions, mais n'en partageait aucune.

Par les conseils du cardinal Carafa, le pape fit la guerre au roi d'Espagne, et le roi de France envoya au secours du pape une armée commandée par le duc de Guise.

Mais il faut nous en tenir aux événements intérieurement de la cour du duc de Palliano.

Capece était depuis longtemps comme fou; on lui voyait commettre les actions les plus étranges; le fait est que le pauvre jeune homme était devenu passionnément amoureux de la duchesse sa maîtresse, mais il n'osait se découvrir à son mari qui la méprisait. Le duc de Palliano était tout-puissant dans Rome, et la duchesse savait, sans en pas douter, que presque tous les jours les dames romaines les plus célèbres par leur beauté venaient voir son mari dans son propre palais, et c'était un affront auquel elle ne pouvait s'accoutumer.

Parmi les chapelains du saint pape Paul IV se trouvait un respectable religieux avec lequel il rapportait son bruyant. Ce personnage, au risque de se perdre, et peut-être poussé par l'ambassadeur d'Espagne, osa bien un jour découvrir au pape toutes les sottises de ses neveux. Le saint pontife fut malade de chagrin; il voulut douter; mais les certitudes de tous ses soupçons, et peut-être d'ailleurs sa sainteté. Ce fut donc le propre jour de la Circoncision de Notre-Seigneur, circonstance qui aggravait beaucoup la faute aux yeux d'un souverain aussi pieux, qu'André Lanfranchi, secrétaire du duc de Palliano, donna un souper magnifique au cardinal Carafa, et, voulant qu'aux excitations de la gourmandise ne manquaient pas celles de la luxure, il fit venir ce souper la Martuccia, l'une des plus belles, des plus célèbres et des plus riches courtisanes de la noble ville de Rome. La fatalité voulut que Capece, le favori du duc, celui-là même qui en secret était amoureux de la duchesse, et qui passait pour le plus bel homme de la capitale du monde, se fût attaché depuis quelque temps à la Martuccia. Ce soir-là, il la chercha dans tous les lieux où il pouvait espérer la rencontrer. Ne la trouvant nulle part, et ayant appris qu'il y avait un souper dans la maison Lanfranchi, il eut soupçon de ce qui se passait, et sur le minuit se présenta chez Lanfranchi, accompagné de beaucoup d'hommes armés.

La porte lui fut ouverte, on l'engagea à s'asseoir et à prendre part au festin; mais, après quelques paroles assez contraintes, il fit signe à la Martuccia de se lever et de sortir avec lui. Pendant qu'elle hésitait, toute confuse et par voyant ce qui allait arriver Capece se leva du lieu où il était assis, et, s'approchant de la jeune fille, il la prit par la main, essayant de l'entraîner avec lui. Le cardinal, en l'honneur duquel elle était venue, s'opposa vivement à son départ; Capece persista, s'efforçant de l'entraîner hors de la salle.

Le cardinal premier ministre, qui, ce soir-là, avait pris un habit tout différent de celui qui annonçait sa haute dignité, mit l'épée à la main, et s'opposa avec la vigueur et le courage que Rome entière lui connaissait au départ de la jeune fille. Marcel, ivre de colère, fit entrer ses gens; mais ils étaient Napolitains pour la plupart, et, quand ils reconnurent d'abord le secrétaire du duc et ensuite le cardinal que le singulier habit qu'il portait leur avait d'abord caché, ils remirent leurs épées dans le fourreau, ne voulurent point se battre, et s'interposèrent pour apaiser la querelle.

Pendant ce tumulte, Martuccia, qu'on entourait et que Marcel Capece retenait de la main gauche, fut assez adroite pour s'échapper. Dès que Marcel s'aperçut de son absence il courut après elle, et tout son monde le suivit.

Le récit du combat périlleux qui aurait eu lieu, disait-on, entre le cardinal neveu et Marcel Capece. Le duc de Palliano, général en chef de l'armée de l'Eglise, crut la chose bien plus grave qu'elle n'était, et comme il n'était pas en très bons termes avec son frère le ministre, dans la nuit même il fit arrêter Lanfranchi, et, le lendemain, de bonne heure, Marcel lui-même fut mis en prison. Puis on s'aperçut que personne n'avait perdu la vie, et que ces emprisonnements ne faisaient qu'augmenter le scandale, qui retombait tout entier sur le cardinal. On se hâta de mettre en liberté les prisonniers, mais, le troisième jour, le récit du tout vint aux oreilles du pape. Il fit appeler ses deux neveux et leur parla comme pouvait le faire un prince aussi pieux et aussi profondément offensé.

Le cinquième jour de janvier, qui réunissait un grand nombre de cardinaux dans la congrégation du Saint-Office, le saint pape parla le premier de cette horrible affaire, il demanda aux cardinaux présents comment ils avaient osé ne pas la porter à sa connaissance:

- Vous vous taisez! et pourtant le scandale touche la dignité sublime dont vous êtes revêtus! Le cardinal Carafa a osé paraître sur la voie publique couvert d'un habit sculiel et l'épée à la main. Et dans quel but? Pour se saisir d'une infâme courtisane?

On peut juger du silence de mort qui régnait parmi tous ces courtisans durant cette sortie contre le premier ministre. C'était un vieillard de quatre-vingts ans qui se fâchait contre un neveu cher maître jusque-là de toutes ses volontés. Dans son indignation, le pape parla d'ôter le chapeau à son neveu.

La colère du pape fut entretenue par l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, qui alla se plaindre à lui d'une insolence récente du cardinal premier ministre. Ce cardinal, naguère si puissant, se présenta chez Sa Sainteté pour son travail accoutumé. Le pape le laissa quatre heures entières dans l'antichambre, attendant aux yeux de tous, puis le renvoya sans vouloir l'admettre à l'audience. On peut juger de ce qu'eût souffrir l'orgueil immodéré du ministre. Le cardinal était et qui enfin était peu habitué à l'expédition des affaires temporelles, serait obligé d'avoir recours à son activité. La vertu du saint pape l'emporta; il convoqua les cardinaux, et, les ayant longtemps regardés sans parler, à la fin il fondit en larmes et n'hésita point à faire une sorte d'amende honorable:

- La faiblesse de l'âge, leur dit-il, et les soins que je donne aux choses de la religion, dans lesquelles, comme vous savez, je prétends détruire tous les abus, m'ont porté à confier mon autorité temporelle à mes trois neveux; ils en ont abusé, et je les chasse jamais.

On lut ensuite un bref par lequel les neveux étaient dépouillés de toutes leurs dignités et confinés dans de misérables villages. Le cardinal premier ministre fut exilé à Civita Lavinia, le duc de Palliano à Soriano, et le marquis Montebello; par ce bref, le duc était dépouillé de ses appointements réguliers, qui s'élevaient à soixante-douze mille piastres (plus d'un million de 1838).

Il ne pouvait pas être question de désobéir à ces ordres sévères: les Carafa avaient pour ennemis et pour surveillants le peuple de Rome tout entier qui les détestait.

Le duc de Palliano, suivi du comte d'Alife, son beau-frère, et de Léonard del Cardine, alla s'établir au petit village de

Ces localités sont charmantes; mais c'était un exil, et l'on était chassé de Rome où naguère on régnait avec insolence.

Marcel Capece avait suivi sa maîtresse avec les autres courtisans dans le pauvre village où elle était exilée. Au lieu des hommages de Rome entière, cette femme, si puissante quelques jours auparavant, et qui jouissait de son rang avec tout l'emportement de l'orgueil, ne se voyait plus environnée que de simples paysans dont l'abaissement même lui rappelait sa chute. Elle n'avait aucune consolation; son oncle était si âgé que probablement il serait surpris par la mort avant de rappeler ses neveux, et, pour comble de misère, les trois frères se détestaient entre eux. On allait jusqu'à dire que le duc et le marquis qui ne partageaient point les passions fougueuses du cardinal, effrayés par ses excès, étaient allés jusqu'à le dénoncer au pape leur oncle.

Au milieu de l'horreur de cette profonde disgrâce, il arriva une chose qui, pour le malheur de la duchesse et de Capece

Un jour que la duchesse l'avait fait appeler pour lui donner un ordre, il se trouva seul avec elle, chose qui n'arrivait peut-être pas deux fois dans toute une année. Quand il vit qu'il n'y avait personne dans la salle où la duchesse le recevait, Capece resta immobile et silencieux. Il alla vers la porte pour voir s'il y avait quelqu'un qui pourrait les écouter dans la salle voisine, puis il osa parler ainsi:

- Madame, ne vous troublez point et ne prenez pas avec colère les paroles étranges que je vais avoir la témérité de prononcer. Depuis longtemps je vous aime plus que la vie. Si, avec trop d'imprudence, j'ai osé regarder comme amant vos divines beautés, vous ne devez pas en imputer la faute à moi mais à la force surnaturelle qui me pousse et m'agite. Je suis au supplice, je brûle; je ne demande pas du soulagement pour la flamme qui me consume, mais seulement que votre générosité ait pitié d'un serviteur rempli de défiance et d'humilité.

La duchesse parut surprise et surtout irritée:

- Marcel, qu'as-tu donc vu en moi, lui dit-elle, qui te donne la hardiesse de me requérir d'amour? Est-ce que ma vie, est-ce que ma conversation se sont tellement éloignées des règles de la décence, que tu aies pu t'en autoriser pour une

telle insolence? Comment as-tu pu avoir la hardiesse de croire que je pouvais me donner toi ou tout autre homme, mon mari et seigneur excepté? Je te pardonne ce que tu m'as dit, parce que je pense que tu es un fr n tique; mais garde-toi de tomber de nouveau dans une pareille faute, ou je te jure que je te ferai punir la fois pour la première et pour la seconde insolence.

La duchesse s'loigna transportée de colère, et réellement Capece avait manqué aux lois de la prudence: il fallait faire deviner et non pas dire. Il resta confondu, craignant beaucoup que la duchesse ne racontât la chose son mari.

Mais la suite fut bien différente de ce qu'il appréhendait. Dans la solitude de ce village, la fière duchesse de Palliano ne put s'empêcher de faire confidence de ce qu'on avait osé lui dire sa dame d'honneur favorite, Diane Brancaccio. Celle-ci était une femme de trente ans, élevée par des passions ardentes. Elle avait les cheveux rouges (l'historien revient plusieurs fois sur cette circonstance qui lui semble expliquer toutes les folies de Diane Brancaccio). Elle aimait avec fureur Domitien Fornari, gentilhomme attaché au marquis de Montebello. Elle voulait le prendre pour époux; mais le marquis et sa femme, auxquels elle avait l'honneur d'appartenir par les liens du sang, consentiraient-ils jamais à la voir pousser un homme actuellement leur service? Cet obstacle était insurmontable, du moins en apparence.

Il n'y avait qu'une chance de succès: il aurait fallu obtenir un effort de crédit de la part du duc de Palliano, frère aîné du marquis, et Diane n'était pas sans espoir de ce côté. Le duc la traitait en parente plus qu'en domestique. C'était un homme qui avait de la simplicité dans le cœur et de la bonté, et il tenait infiniment moins que ses frères aux choses de pure étiquette. Quoique le duc profitât en vrai jeune homme de tous les avantages de sa haute position, et ne fût rien moins que fidèle à sa femme, il l'aimait tendrement, et, suivant les apparences, ne pourrait lui refuser une grâce si celle-ci la lui demandait avec une certaine persistance.

L'aveu que Capece avait osé faire à la duchesse parut un bonheur inespéré à la sombre Diane. Sa maîtresse avait tant jusque-là d'une sagesse désespérante; si elle pouvait ressentir une passion, si elle commettait une faute, chaque instant elle aurait besoin de Diane, et celle-ci pourrait tout espérer d'une femme dont elle connaissait les secrets.

Loin d'entretenir la duchesse d'abord de ce qu'elle se devait elle-même, et ensuite des dangers effroyables auxquels elle s'exposerait au milieu d'une cour aussi clairvoyante, Diane, entraînée par la fougue de sa passion, parla de Marcel Capece à sa maîtresse, comme elle se parlait elle-même de Domitien Fornari. Dans les longs entretiens de cette solitude, elle trouvait moyen, chaque jour, de rappeler au souvenir de la duchesse les grâces et la beauté de ce pauvre Marcel qui semblait si triste; il appartenait, comme la duchesse, aux premières familles de Naples, ses manières étaient aussi nobles que son sang, et il ne lui manquait que ces biens qu'un caprice de la fortune pouvait lui donner chaque jour, pour être sous tous les rapports l'égal de la femme qu'il osait aimer.

Elle ne manqua pas de donner avis de ce qui se passait à Marcel Capece. Durant les chaleurs brûlantes de cet été, la duchesse se promenait souvent dans les bois qui entourent Gallese. À la chute du jour, elle venait attendre la brise de mer sur les collines charmantes qui s'élevaient au milieu de ces bois et du sommet desquelles on aperçoit la mer moins de deux lieues de distance.

Sans s'écarter des lois sévères de l'étiquette, Marcel pouvait se trouver dans ces bois: il s'y cachait, dit-on, et avait soin de ne se montrer aux regards de la duchesse que lorsqu'elle était bien disposée par les discours de Diane Brancaccio. Celle-ci faisait un signal à Marcel.

Diane, voyant sa maîtresse sur le point d'écouter la passion fatale qu'elle avait faite naître dans son cœur, craignait elle-même l'amour violent que Domitien Fornari lui avait inspiré. Dorsormais elle se tenait soignée de pouvoir l'épouser. Mais Domitien était un jeune homme sage, d'un caractère froid et réservé; les emportements de sa fougueuse maîtresse, loin de l'attacher, lui semblaient bientôt désagréables. Diane Brancaccio était proche parente des Carafa; il se tenait soigneusement à l'écart au moindre rapport qui parviendrait sur ses amours au terrible cardinal Carafa qui, bien que cadet du duc de Palliano, était, dans le fait, le véritable chef de la famille.

La duchesse avait cédé depuis quelque temps à la passion de Capece, lorsqu'un beau jour on ne trouva plus Domitien

Fornari dans le village où était relégué la cour du marquis de Montebello. Il avait disparu: on sut plus tard qu'il s'était embarqué dans le petit port de Nettuno, sans doute il avait changé de nom, et jamais depuis on n'eut de ses nouvelles.

Qui pourrait peindre le désespoir de Diane? Après avoir combattu avec bonté ses plaintes contre le destin, un jour la duchesse de Palliano lui laissa deviner que ce sujet de discours lui semblait puis. Diane se voyait méprisée par son amant; son cœur était en proie aux mouvements les plus cruels; elle tira la plus étrange conséquence de l'instant d'ennui que la duchesse avait prouvé en entendant la répétition de ses plaintes. Diane se persuada que c'était la duchesse qui avait engagé Domitien Fornari à quitter pour toujours, et qui, de plus lui avait fourni les moyens de voyager. Cette idée folle n'était appuyée que sur quelques remontrances que jadis la duchesse lui avait adressées. Le soupçon fut bientôt suivi de la vengeance. Elle demanda une audience au duc et lui raconta tout ce qui se passait entre sa femme et Marcel. Le duc refusa d'y ajouter foi.

- Songez, lui dit-il, que depuis quinze ans je n'ai pas eu le moindre reproche à faire à la duchesse; elle a résisté aux suggestions de la cour et l'entraînement de la position brillante que nous avions à Rome; les princes les plus aimables,

Le malheur voulut que le duc s'ennuyant beaucoup Soriano, village où il était relégué, et qui n'était qu'un deux petites lieues de celui qu'habitait sa femme, Diane put en obtenir un grand nombre d'audiences, sans que celles-ci vinsent la connaissance de la duchesse. Diane avait un génie tonnant; la passion la rendait loquente. Elle donnait au duc une foule de détails; la vengeance était devenue son seul plaisir. Elle lui répétait que, presque tous les soirs, Capece s'introduisait dans la chambre de la duchesse sur les onze heures, et n'en sortait qu'un deux ou trois heures du matin. Ces discours firent d'abord si peu d'impression sur le duc, qu'il ne voulut pas se donner la peine de faire deux lieues minuit pour venir Gallese et entrer l'improvisiste dans la chambre de sa femme.

Mais un soir qu'il se trouvait Gallese, le soleil était couché, et pourtant il faisait encore jour, Diane perdit tout à fait le cheveu dans le salon où était le duc. Tout le monde s'éloigna, elle lui dit que Marcel Capece venait de s'introduire dans la chambre, où il entra par une porte dérobée. Il y trouva Marcel Capece. À la vue, les deux amants changèrent de couleur dans son lit occupé à noter une petite pensée qu'elle venait de faire; une camériste était dans la chambre; Marcel se trouvait debout trois pas du lit.

Le duc furieux saisit Marcel à la gorge, l'entraîna dans un cabinet voisin, où il lui commanda de jeter à terre la dague et le poignard dont il était armé. Après quoi le duc appela des hommes de sa garde, par lesquels Marcel fut immédiatement conduit dans les prisons de Soriano.

La duchesse fut laissée dans son palais, mais soigneusement gardée.

Le duc n'était point cruel; il paraît qu'il eut la pensée de cacher l'ignominie de la chose, pour n'être pas obligé d'en venir auparavant, il fit dire que ce jeune homme avait tenté de l'empoisonner. Mais le véritable crime était trop bien connu, et leur famille.

Le duc s'adjoignit le comte d'Alife, frère de sa femme, et Antoine Torando, ami de la maison. Tous trois, formant comme une sorte de tribunal, mirent en jugement Marcel Capece, accusé d'adultère avec la duchesse.

L'instabilité des choses humaines voulut que le pape Pie IV, qui succéda Paul IV, appartenant à la faction d'Espagne. Il n'avait rien à refuser au roi Philippe II, qui exigea de lui la mort du cardinal et du duc de Palliano. Les deux frères furent accusés devant les tribunaux du pays, et les minutes du procès qu'ils eurent à subir nous apprennent toutes les circonstances de la mort de Marcel Capece.

Un des nombreux témoins entendus dit ainsi en ces termes:

- Nous étions à Soriano; le duc, mon maître, eut un long entretien avec le comte d'Alife... Le soir, fort tard, on descendit dans un cellier au rez-de-chaussée, où le duc avait fait préparer les cordes nécessaires pour donner la question au coupable. Là se trouvaient le duc, le comte d'Alife, le seigneur Antoine Torando et moi.

Le premier et le plus important appel fut le capitaine Camille Grifone, ami intime et confident de Capece. Le duc lui parla ainsi:

- Dis la vérité, mon ami. Que sais-tu de ce que Marcel a fait dans la chambre de la duchesse?

- Je ne sais rien; depuis plus de vingt jours je suis brouillé avec Marcel.

La corde par le podestat de Soriano. Les gardes tiraient les cordes, et, par ce moyen, levèrent le coupable quatre doigts de terre. Après que le capitaine eut été ainsi suspendu un bon quart d'heure, il dit:

- Descendez-moi, je vais dire ce que je sais.

Quand on l'eut remis terre, les gardes s'éloignèrent et nous restâmes seuls avec lui.

rien de plus, parce que je l'attendais dans une cour voisine jusque vers les une heure du matin.

Aussitôt on rappela les gardes, qui, sur l'ordre du duc, l'levèrent de nouveau, de façon que ses pieds ne touchaient pas la terre. Bientôt le capitaine s'écria:

- Descendez-moi, je veux dire la vérité. Il est vrai continua-t-il, que, depuis plusieurs mois, je me suis aperçu que Marcel fait l'amour avec la duchesse, et je voulais en donner avis à Votre Excellence ou à D. L'onard. La duchesse envoyait tous les matins savoir des nouvelles de Marcel; elle lui faisait tenir de petits cadeaux et, entre autres choses, des qu'il tenait évidemment de la duchesse.

Après cette déclaration, le capitaine fut renvoyé en prison. On amena le portier de la duchesse, qui dit ne rien savoir; on le lia à la corde, et il fut levé en l'air. Après une demi-heure il dit:

- Descendez-moi, je dirai ce que je sais.

rien, on le renvoya en prison. Toutes ces choses avaient pris beaucoup de temps à cause des gardes que l'on faisait sortir chaque fois. On voulait que les gardes crussent qu'il s'agissait d'une tentative d'empoisonnement avec le venin extrait des crapauds.

La nuit était déjà fort avancée quand le duc fit venir Marcel Capece. Les gardes sortirent et la porte fut fermée à clef:

- Qu'avez-vous à faire, lui dit-il, dans la chambre de la duchesse, que vous y restez jusqu'à une heure, deux heures, et quelquefois quatre heures du matin?

Marcel nia tout; on appela les gardes, et il fut suspendu, la corde lui disloquait les bras; ne pouvant supporter la douleur, il demanda à être descendu, on le plaça sur une chaise; mais une fois là, il s'embarrassa dans son discours, et proprement ne savait ce qu'il disait. On appela les gardes qui le suspendirent de nouveau; après un long temps, il demanda à être descendu.

- Il est vrai, dit-il, que je suis entré dans l'appartement de la duchesse ces heures indues; mais je faisais l'amour avec la signora Diane Brancaccio, une des dames de Son Excellence, laquelle j'avais donné la foi de mariage, et qui m'a tout accordé excepté les choses contre l'honneur.

Marcel fut reconduit à sa prison, où on le confronta avec le capitaine et avec Diane, qui nia tout.

Ensuite on ramena Marcel dans la salle basse quand nous fîmes presser la porte:

- Monsieur le duc, dit Marcel, Votre Excellence se rappellera qu'elle m'a promis la vie sauve si je dis toute la vérité. Il n'est pas nécessaire de me donner la corde de nouveau; je vais tout vous dire.

Alors il s'approcha du duc, et, d'une voix tremblante et pleine de peine articulée, il lui dit qu'il était vrai qu'il avait obtenu les faveurs de la duchesse. A ces paroles, le duc se jeta sur Marcel et le mordit à la joue; puis il tira son poignard et je vis qu'il allait en donner des coups au coupable. Je dis alors qu'il était bien que Marcel crivait de sa main ce qu'il venait d'avouer, et que cette pièce servirait à justifier Son Excellence. On entra dans la salle basse, où se trouvait ce qu'il fallait pour crire, mais la corde avait tellement blessé Marcel au bras et à la main, qu'il ne put crire que ce peu de mots: Oui, j'ai trahi mon seigneur; oui, je lui ai fait l'honneur!

Le duc lisait à mesure que Marcel crivait. A ce moment, il se jeta sur Marcel et il lui donna trois coups de poignard qui lui ôtèrent la vie. Diane Brancaccio était là, trois pas, plus morte que vive, et qui, sans doute, se repentait mille et mille fois de ce qu'elle avait fait.

- Femme indigne d'être née d'une noble famille! s'écria le duc, et cause unique de mon déshonneur auquel tu as travaillé pour servir tes plaisirs déshonnés, il faut que je te donne la récompense de toutes tes trahisons.

de sang, et enfin tomba morte.

Le duc fit jeter les deux cadavres dans un cloaque voisin de la prison.

Le jeune cardinal Alphonse Carafa, fils du marquis de Montebello, le seul de toute la famille que Paul IV eût gardé auprès de lui, crut devoir lui raconter cet événement. Le pape ne répondit que par ces paroles:

- Et de la duchesse, qu'en a-t-on fait?

On pensa généralement, dans Rome, que ces paroles devaient amener la mort de cette malheureuse femme. Mais le duc ne pouvait se résoudre à ce grand sacrifice, soit parce qu'elle était enceinte, soit à cause de l'extrême tendresse que jadis il avait eue pour elle.

Trois mois après le grand acte de vertu qu'avait accompli le saint pape Paul IV en se séparant de toute sa famille, il tomba malade, et, après trois autres mois de maladie, il expira le 18 août 1559.

Le cardinal crivait lettres sur lettres au duc de Palliano lui répétant sans cesse que leur honneur exigeait la mort de la duchesse. Voyant leur oncle mort, et ne sachant pas quelle pourrait être la pensée du pape qui serait élu, il voulait que tout fût fini dans le plus bref délai.

Le duc, homme simple, bon et beaucoup moins scrupuleux que le cardinal sur les choses qui tenaient au point d'honneur, ne pouvait se résoudre à la terrible extrémité qu'on exigeait de lui. Il se disait que lui-même avait fait de nombreuses infidélités à la duchesse, et sans se donner la moindre peine pour les lui cacher, et que ces infidélités pouvaient avoir porté la vengeance d'une femme aussi hautaine. Au moment même d'entrer au conclave, après avoir entendu la messe et reçu la sainte communion, le cardinal lui crivait encore qu'il se sentait bourrelé par ces remises continuelles, et que, si le duc ne se résolvait pas enfin à ce qu'exigeait l'honneur de leur maison, il protestait qu'il ne se mêlerait plus de ses affaires, et ne chercherait jamais à lui être utile, soit dans le conclave, soit auprès du nouveau pape. Une raison étrangère au point d'honneur put contribuer à terminer le duc. Quoique la duchesse fût sûrement gardée, elle trouva, dit-on, le moyen de faire dire à Marc-Antoine Colonna, ennemi capital du duc à cause de son duché de Palliano, que celui-ci s'était fait donner, que si Marc-Antoine trouvait moyen de lui sauver la vie et de la lui livrer, elle, de son côté, le mettrait en possession de la forteresse de Palliano, où commandait un homme qui lui était dévoué.

D. Ferrant, comte d'Alife, frère de la duchesse, arrivèrent en Gaule, et vinrent dans les appartements de la duchesse pour lui rendre la vie. Ils lui annoncèrent la mort, elle apprit cette nouvelle sans la moindre altération. Elle voulut d'abord se confesser et entendre la sainte messe. Puis, ces deux seigneurs s'approchant d'elle, elle remarqua qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux. Elle demanda s'il y avait un ordre du duc son mari pour la faire mourir.

- Oui, madame, répondit D. Leonard.

La duchesse demanda le voir; D. Ferrant le lui montra.

(Je trouve dans le procès du duc de Palliano la disposition des moines qui assistent ce terrible événement. Ces dispositions sont très supérieures à celles des autres témoins, ce qui provient, ce me semble, de ce que les moines étaient exempts de crainte en parlant devant la justice, tandis que tous les autres témoins avaient été plus ou moins complices de leur maître.)

Le frère Antoine de Pavie, capucin, dit en ces termes:

- Après la messe où elle avait reçu de vœu la sainte communion, et tandis que nous la confortions, le comte d'Alife, frère de madame la duchesse, entra dans la chambre avec une corde et une baguette de coudrier grosse comme le pouce et qui pouvait avoir une demi-aune de longueur. Il couvrit les yeux de la duchesse d'un mouchoir, et elle, d'un grand sang-froid, le faisait descendre davantage sur ses yeux, pour ne pas le voir. Le comte lui mit la corde au cou; mais, comme elle n'allait pas bien, le comte la lui ôta et s'éloigna de quelques pas; la duchesse, l'entendant marcher, s'ôtait le mouchoir de dessus les yeux, et dit:

- Eh bien donc! que faisons-nous?

Le comte répondit:

- La corde n'allait pas bien, je vais en prendre une autre pour ne pas vous faire souffrir.

Disant ces paroles, il sortit; peu après il rentra dans la chambre avec une autre corde, il lui arrangea de nouveau le mouchoir sur les yeux, il lui remit la corde au cou, et, faisant passer la baguette dans le noeud, il la fit tourner et l'entoura. La chose se passa, de la part de la duchesse, absolument sur le ton d'une conversation ordinaire.

Le frère Antoine de Salazar, autre capucin, termine sa disposition par ces paroles:

- Je voulais me retirer du pavillon par scrupule de conscience, pour ne pas la voir mourir, mais la duchesse me dit:

- Ne t'éloigne pas d'ici, pour l'amour de Dieu.

(Ici le moine raconte les circonstances de la mort, absolument comme nous venons de les rapporter.) Il ajoute:

- Elle mourut comme une bonne chrétienne, répétant souvent: Je crois, je crois.

Les deux moines, qui apparemment avaient obtenu de leurs supérieurs l'autorisation nécessaire, répètent dans leurs dispositions que la duchesse a toujours protesté de son innocence parfaite, dans tous ses entretiens avec eux, dans toutes ses confessions, et particulièrement dans celle qui précéda la messe où elle reçut la sainte communion. Si elle était coupable, par ce trait d'orgueil elle se précipitait en enfer.

Dans la confrontation du frère Antoine de Pavie, capucin, avec D. L'onard del Cardine, le frère dit:

- Mon compagnon dit au comte qu'il serait bien d'attendre que la duchesse accouchât, elle est grosse de six mois, ajouta-t-il, il ne faut pas perdre l'âme du pauvre petit malheureux qu'elle porte dans son sein, il faut pouvoir le baptiser.

A quoi le comte d'Alife répondit:

A peine la duchesse fut-elle morte, que les deux capucins insistèrent pour qu'on l'ouvrît sans retard, afin de pouvoir donner le baptême à l'enfant, mais le comte et D. L'onard n'accoutèrent pas leurs prières.

Le lendemain la duchesse fut enterrée dans l'église du lieu, avec une sorte de pompe (j'ai lu le procès-verbal). Cet

v nement, dont la nouvelle se r pandit aussit t, fit peu d'impression, on s'y attendait depuis longtemps; on avait plusieurs fois annonc la nouvelle de cette mort Gallese et Rome, et d'ailleurs, un assassinat hors de la ville et dans un moment de si ge vacant n'avait rien d'extraordinaire. Le conclave qui suivit la mort de Paul IV fut tr s orageux, il ne dura pas moins de quatre mois.

et qui par cons quent ne pourrait se refuser aucune des rigueurs que Philippe II demanderait contre lui cardinal Carafa. Le nouvel lu prit le nom de Pie IV.

Si le cardinal n'avait pas t exil au moment de la mort de son oncle, il e t t ma tre de l' lection, ou du moins aurait t en mesure d'emp cher la nomination d'un ennemi.

Peu apr s, on arr ta le cardinal ainsi que le duc; l'ordre de Philippe II tait videmment de les faire p rir. Ils eurent r pondre sur quatorze chefs d'accusation. On interrogea tous ceux qui pouvaient donner des lumi res sur ces quatorze chefs. Ce proc s, fort bien fait, se compose de deux volumes in-folio, que j'ai lus avec beaucoup d'int r t', parce qu'on y rencontre chaque page des d tails de moeurs que les historiens n'ont point trouv s dignes de la majest de l'histoire. J'y ai remarqu des d tails fort pittoresques sur une tentative d'assassinat dirig e par le parti espagnol contre le cardinal Carafa, alors ministre tout-puissant.

Du reste, lui et son fr re furent condamn s pour des crimes qui n'en auraient pas t pour tout autre, par exemple, avoir donn la mort l'amant d'une femme infid le et cette femme elle-m me. Quelques ann es plus tard, le prince Orsini poussa la soeur du grand-duc de Toscane, il la crut infid le et la fit empoisonner en Toscane m me, du consentement du grand-duc son fr re, et jamais la chose ne lui a t imput e crime. Plusieurs princesses de la maison de M dicis sont mortes ainsi.

Quand le proc s des deux Carafa fut termin , on en fit un long sommaire, qui, diverses reprises, fut examin par des congr gations de cardinaux. Il est trop vidant qu'une fois qu'on tait convenu de punir de mort le meurtr qui vengeait l'adult re, genre de crime dont la justice ne s'occupait jamais, le cardinal tait coupable d'avoir pers cut son fr re pour que le crime f t commis, comme le duc tait coupable de l'avoir fait ex cuter.

Le 3 de mars 1561, le pape Pie IV tint un consistoire qui dura huit heures, et la fin duquel il pronon a la sentence des Carafa en ces termes: Prout in schedul . (Qu'il en soit fait comme il est requis.)

La nuit du jour suivant, le fiscal envoya au ch teau Saint-Ange le barigel pour faire ex cuter la sentence de mort sur les deux fr res, Charles, cardinal Carafa, et Jean, duc de Palliano; ainsi fut fait. On s'occupa d'abord du duc. Il fut transf r du ch teau Saint-Ange aux prisons de Tordinona, o tout tait pr par ; ce fut l que le duc, le comte d'Alife et D. L onard del Cardine eurent la t te tranch e.

Le duc soutint ce terrible moment non seulement comme un cavalier de haute naissance, mais encore comme un la mort; puis crivit son fils*.

* Le savant M. Sismondi embrouille toute cette histoire. Voir l'article Carafa de la Biographie Michaud; il pr tend que ce de Palliano. Le savant historien prend le p re pour le fils.

Le barigel revint au ch teau Saint-Ange, il annon a la mort au cardinal Carafa, ne lui donnant qu'une heure pour se pr parer. Le cardinal montra une grandeur d' me sup rieure celle de son fr re, d'autant qu'il dit moins de paroles; les paroles sont toujours une force que l'on cherche hors de soi. On ne lui entendit prononcer voix basse que ces mots, l'annonce de la terrible nouvelle:

- Moi mourir! O pape Pie! roi Philippe!

Il se confessa; il r cita les sept psaumes de la p nitence, puis il s'assit sur une chaise, et dit au bourreau:

- Faites.

Le bourreau l' étrangla avec un cordon de soie qui se rompit; il fallut y revenir deux fois. Le cardinal regarda le bourreau sans daigner prononcer un mot.

(Note ajout e.)

Peu d'années après, le saint pape Pie V fit revoir le procès, qui fut cassé, le cardinal et son frère furent rétablis dans tous les honneurs, et le procureur général, qui avait le plus contribué à leur mort, fut pendu. Pie V ordonna la suppression du procès toutes les copies qui existaient dans les bibliothèques furent brûlées; il fut défendu d'en conserver sous peine d'excommunication: mais le pape ne pensa pas qu'il avait une copie du procès dans sa propre bibliothèque, et c'est sur cette copie qu'ont été faites toutes celles que l'on voit aujourd'hui.

End of The Project Gutenberg Etext in French of La Duchesse de Palliano

by Stendhal